

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

Paris et Vienne

Journal de la société statistique de Paris, tome 22 (1881), p. 267-271

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1881__22__267_0

© Société de statistique de Paris, 1881, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

III.

PARIS ET VIENNE.

Nous venons de recevoir un petit volume faisant connaître le mouvement de la population de Vienne, pour les 5 dernières années [1875-1879] (1). Cela nous a donné l'idée de comparer Vienne à Paris. Les deux capitales se ressemblent par

(1) *Die Bewegung der Bevolkerung in Wien, im Jahre 1880.*

la magnificence de leurs palais, la beauté de leurs boulevards, l'élégance de leurs maisons, le charme de leurs promenades, et aussi, dit-on, par la facilité des mœurs.... Voyons dans quelle mesure elles diffèrent par le mouvement de leur population.

Disons d'abord que la population totale de Paris est de 1,988,306 habitants, y compris les 18,360 hommes de la garnison. — A Vienne, cette population est de 726,015 habitants, et la garnison qui en fait partie est de 20,703 hommes d'effectif.

C'est la population totale ainsi établie qui servira de base à nos comparaisons.

Cela posé, le premier point que nous allons examiner, est le nombre et la fréquence des mariages.

Nombre des mariages.

ANNÉE.	A PARIS.	A VIENNE.
1875.	18,845	6,072
1876.	18,117	5,498
1877.	18,032	5,049
1878.	18,278	5,183
1879.	18,906	5,772
Moyennes. . . .	18,436	5,515

En rapportant ces moyennes au chiffre de la population, on obtient :

Pour Paris. . . 9.3 mariages p. 1,000 habitants.
 Pour Vienne. . 7.6 — —

Ce qui prouve qu'à Paris on se marie plus qu'à Vienne.

Passons aux naissances, et par là nous n'entendons que les nés vivants; nous parlerons plus loin des mort-nés.

Nombre des naissances.

ANNÉE.	A PARIS.	A VIENNE.
1875.	53,878	26,937
1876.	55,016	27,897
1877.	55,041	27,503
1878.	55,324	27,670
1879.	56,338	28,281
Moyennes. . . .	55,119	27,658

Ce qui fait par 1,000 habitants :

Paris. . . . 27.7 naissances.
 Vienne. . . 38.1 —

La fécondité de la population est donc incomparablement plus élevée à Vienne qu'à Paris.

Examinons comment ces naissances se répartissent par sexe :

Naissances p. 100.

ANNÉES.	PARIS.		VIENNE.	
	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.
1875	27,541	26,337	13,855	13,082
1876	28,275	26,741	14,448	13,449
1877	27,773	27,268	14,154	13,349
1878	28,241	27,083	14,197	13,473
1879	28,674	27,664	14,478	13,803
Moyennes . .	28,100	27,019	14,227	13,431
	55,119		27,658	

D'après ces moyennes, il y a à Paris 104 garçons par 100 filles, et à Vienne 106. Donc, à Vienne, plus grande prépondérance de garçons.

Quelle est, dans ce chiffre total, la part des enfants légitimes et des enfants naturels ?

Naissances par état civil.

ANNÉES.	PARIS.		VIENNE.	
	Enfants légitimes.	Enfants naturels.	Enfants légitimes.	Enfants naturels.
1875	39,666	14,212	16,219	10,718
1876	40,542	14,474	16,237	11,660
1877	40,425	14,616	15,989	11,514
1878	40,748	14,576	15,867	11,803
1879	41,674	14,664	15,846	12,435
Moyennes . .	40,611	14,508	16,032	11,626
	55,119		27,658	

En rapportant les enfants légitimes au nombre moyen des mariages, on trouve que le nombre des enfants par mariage est :

à Paris de 2.2,
à Vienne de 5.0.

D'où cette conséquence qu'à Vienne les mariages sont plus de 2 fois plus féconds qu'à Paris.

Du même tableau on déduit la proportion respective des enfants naturels dans les deux capitales.

Cette proportion est :

à Paris de 26.3 enfants naturels p. 100 naissances.
à Vienne de 42.0 — —

Si les enfants nés hors du mariage sont déjà si nombreux à Paris, que dire de Vienne, où leur proportion est juste une fois et demie plus élevée !

Nous ignorons si à Vienne les délais pour la déclaration de la naissance sont les mêmes qu'à Paris et si, d'un autre côté, les mort-nés embrassent les mêmes catégories, c'est-à-dire les enfants morts au moment de l'accouchement et les enfants morts avant la déclaration de naissance. C'est donc avec une certaine réserve qu'on doit accueillir les comparaisons qu'on va faire à cet égard entre les deux cités.

Mort-nés.

ANNÉES.	PARIS.		VIENNE.	
	Mort-nés.	Naissances (m.-n. c.).	Mort-nés.	Naissances (m.-n. c.).
1875	4,110	57,988	1,154	28,091
1876	3,971	58,987	1,204	29,101
1877	3,804	58,845	1,170	28,673
1878	3,995	59,319	1,245	28,915
1879	4,278	60,616	1,374	29,655
Moyennes . . .	4,032	59,151	1,229	28,887

Il y aurait d'après ces données :

6.82 mort-nés p. 100 naissances totales à Paris,
4.25 — — — — — à Vienne.

Si nous cherchons la même proportion pour les enfants naturels, nous trouvons :

Mort-nés illégitimes.

ANNÉES.	PARIS.		VIENNE.	
	Mort-nés.	Naissances (m.-n. c.)	Mort-nés.	Naissances (m.-n. c.)
1875	1,306	15,518	501	11,212
1876	1,216	15,690	512	12,172
1877	1,213	15,829	488	12,002
1878	1,151	15,727	572	13,375
1879	1,340	16,004	645	13,080
Moyennes . . .	1,245	15,754	544	28,168

Paris . . . 7.86 mort-nés p. 100 naissances hors mariages.
Vienne . . 4.46 — — — — —

On peut en conclure que les mort-nés (et probablement les infanticides) sont bien plus rares à Vienne qu'à Paris.

Nous avons vu plus haut dans quelle proportion les garçons l'emportent sur les filles dans les naissances d'enfants vivants, la prépondérance masculine est singulièrement plus élevée pour les mort-nés, elle est :

à Paris de 131 garçons pour 100 filles,
à Vienne de 125 — — — — —

Il nous reste à parler des décès :

En voici le relevé par sexe :

Décès p. 100.

ANNÉES.	PARIS.			VIENNE.		
	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.
1875	23,457	22,087	45,544	10,972	9,446	20,418
1876	25,325	23,254	48,579	11,731	9,825	21,556
1877	24,500	23,009	47,509	11,536	9,399	20,935
1878	24,684	23,167	47,851	11,621	10,022	21,643
1879	26,271	24,824	51,095	11,154	9,907	21,061
Moyennes . . .	24,847	23,268	48,115	11,403	9,720	21,123

En rapportant ces moyennes au chiffre de la population, on obtient pour le taux de la mortalité :

Paris . . .	24.2	décès p. 1,000 habitants.
Vienne . . .	29.1	— — —

La mortalité est donc bien plus grande à Vienne qu'à Paris, et cela s'explique aisément par ce fait qu'à Vienne il naît beaucoup plus d'enfants.

Rapprochons d'ailleurs les naissances des décès :

	PARIS.			VIENNE.		
	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.
Naissances	28,100	27,049	55,149	14,227	13,431	27,658
Décès	21,847	23,268	48,115	11,403	9,720	21,123
Excédant des naissances	3,253	3,751	7,004	2,824	3,711	6,535
Décès p. 1,000 naissances	88	86	87	80	73	76
Excédant des naissances p. 1,000 habitants	—	—	3.5	—	—	9.0

Ce rapprochement permet de dire que, bien que la mortalité soit relativement plus élevée à Vienne qu'à Paris, elle n'est pas assez forte cependant pour atténuer sensiblement la fécondité de cette capitale, fécondité tellement considérable qu'elle suffit pour augmenter annuellement la population de 9 habitants p. 1,000, tandis qu'à Paris cette augmentation n'est que 3 1/2.

Il y a lieu d'ajouter qu'à Paris comme à Vienne, les décès féminins sont moindres que ceux de l'autre sexe, comparativement à un même nombre de naissances ; mais c'est là un fait que l'on observe partout.

Comparons maintenant les décès à domicile à ceux qui ont lieu dans les hôpitaux, prisons, etc.

Décès à domicile et à l'hôpital.

ANNÉES.	PARIS.			VIENNE.		
	A domicile.	A l'hôpital.	Total.	A domicile.	A l'hôpital.	Total.
1875	31,879	10,665	42,544	13,137	7,281	20,418
1876	36,652	11,927	48,579	14,465	7,091	21,556
1877	35,763	11,746	47,509	13,725	7,610	21,335
1878	36,120	11,731	47,851	14,051	7,592	21,643
1879	38,583	12,512	51,095	13,490	7,571	21,061
Moyennes	36,399	11,716	48,115	13,694	7,429	21,123

On voit par là qu'à Paris le quart des décès constatés ont lieu à l'hôpital, ce qui est déjà bien fort, mais à Vienne la proportion est du tiers, ce qui indique une plus grande misère encore !

A Vienne, le tiers des décès survenus à l'hôpital porte sur la population flottante étrangère à la ville. A Paris également, si l'on s'en réfère à l'année 1879, à partir de laquelle on a commencé à faire cette distinction, on remarque que la moitié des décès des hôpitaux porte sur des personnes qui ne sont pas nées dans la capitale. On voit, d'après cela, que ce sont les populations flottantes qui forment la clientèle la plus habituelle des hôpitaux. A Paris aussi bien qu'à Vienne, c'est donc l'élément étranger qui est le plus dangereux.